

# "My Retraite" POUR UN DÉPART VERS LA RETRAITE APAISÉ ↓

La retraite soulève beaucoup de questions et d'inquiétudes : Combien vais-je toucher ? Quand pourrai-je partir ? Quelles démarches faudra-t-il faire ?... Face à des règles complexes et des informations souvent contradictoires, il est facile de se sentir perdu. C'est pour répondre à ces interrogations que Pierre Lachèze a créé My Retraite, un cabinet spécialisé dans l'accompagnement à la retraite.



## Qui êtes-vous ?

Depuis 12 ans, j'accompagne particuliers et entrepreneurs dans le conseil financier, souvent avec un objectif post carrière. Nombreux sont ceux qui arrivent à cet âge sans réelle visibilité sur ce qui les attend. Les relevés de retraite sont difficiles à comprendre, les choix à faire semblent définitifs, et les démarches administratives sont souvent perçues comme longues, complexes et énergivores. L'envie

est alors née de créer un cabinet dédié. Après avoir passé une "certification retraite" exigeante, je me suis fixé une mission simple : rendre la retraite plus claire, plus sereine et plus accessible grâce à des simulations fiables, des conseils stratégiques et un accompagnement administratif complet.

Accompagné par Geneviève et Alexandra, nous formons un trio à l'écoute, disponible et impliqué, capable d'expliquer simplement et de rassurer à chaque étape.

## En quoi consiste vos missions ?

La première mission de My Retraite est de faire le point, de comprendre, de se projeter. Cela consiste à réaliser une consultation retraite approfondie, véritable audit personnalisé, permettant notamment de :

- comprendre ses droits à la retraite,
- vérifier et analyser ses relevés de carrière,
- identifier les erreurs et anomalies, présentes dans près de 70 % des cas,
- formuler des hypothèses de départ, savoir quand partir et dans quelles conditions,
- estimer ses futurs revenus,
- se projeter sereinement dans cette nouvelle étape de vie.

L'idée n'est pas de noyer les clients sous des chiffres, mais au contraire de rendre la retraite lisible, avec des explications claires et accessibles. À l'issue de cette consultation, chacun sait où il en est et peut avancer avec plus de sérénité.

L'autre mission de My Retraite est d'accompagner ses clients dans **l'ensemble des démarches de liquidation**, en prenant en charge le suivi administratif et en restant présent jusqu'à l'obtention effective des pensions. Ce soutien permet :

- d'éviter les erreurs ou oublis,
- de gagner du temps et de l'énergie,
- de sécuriser ses droits,
- de vivre cette transition avec plus de calme.

**Notre objectif : aider chacun à comprendre sa situation et être accompagné, pas à pas, jusqu'au départ à la retraite.**

Il y a autant de demandes de retraite qu'il y a de caisses de retraite, certaines personnes ont

cotisé sur 4 ou 5 différentes ! Il existe également de nombreuses options, selon les situations de chacun : retraite progressive, cumul emploi-retraite, rachat de trimestres... Chaque choix mérite une analyse précise. Il y a enfin les parcours spécifiques : travailleurs en situation de handicap, personnes invalides ou exposées à des risques professionnels comme l'amiante... **Ces situations ouvrent des droits particuliers, souvent méconnus.**

## Qu'est-ce qui distingue My Retraite ?

Un accompagnement humain et rassurant. **Chaque client bénéficie d'un interlocuteur unique qui se déplace chez vous, à l'écoute, disponible et impliqué,** capable d'expliquer clairement chaque étape. La retraite n'est pas qu'un dossier à traiter : c'est un changement de vie important, qui mérite un accompagnement attentif et personnalisé.

## Quel est le coût ?

Mes clients paient généralement 350 € pour un audit et 900 € pour une liquidation" grâce à l'avance de crédit d'impôt (l'Urssaf prend à sa charge le reste). Avec le code "Big Up" une remise de 10% est accordée jusqu'au 30 avril 2026".

My Retraite 06.86.97.12.80



contact@myretraites.fr | myretraites.fr/

